

# Foyer catholique d'étudiants « Mgr de Champflour »

## Charte de vie

Le foyer « Mgr de Champflour » vous accueille, dans le cadre d'un projet de vie qui se donne comme objectif de faire grandir chacun, en favorisant à la fois :

- une vie étudiante épanouissante et fructueuse
- une vie relationnelle de qualité
- une vie intérieure et personnelle.

Le foyer est un lieu de vie personnelle et communautaire. Le projet est porté par chacun des étudiants du foyer, qui s'engagent à vivre ensemble ce projet.

Il s'articule autour de 5 priorités :

### 1. Vie intellectuelle :

Le foyer cherche à donner à chacun les meilleures conditions possibles pour réussir ses études. Dans ce but, chacun est invité à se donner des conditions de travail favorables, par un climat général studieux et calme. L'étudiant s'engage au respect des autres personnes du foyer, dans la diversité des profils et des rythmes de travail.

La vie intellectuelle ne se limite pas aux études, mais doit s'ouvrir aussi à d'autres réalités, dans un esprit de bienveillance, de découverte et d'apprentissage. A ce titre, des conférences et exposés seront ainsi régulièrement proposées aux étudiants, sur des sujets variés.

### 2. Vie pratique et matérielle :

Le foyer est composé d'espaces personnels (chambre individuelle), dont chacun a la responsabilité (chacun assure l'entretien de sa chambre), mais aussi d'espaces collectifs (salle à manger, salles de travail, oratoire, buanderie, ...).

Ces espaces sont à la disposition de tous, mais aussi sous la responsabilité de tous. Ce qui signifie que chacun doit y respecter les règles, mais aussi participer à l'entretien, au rangement, au bon fonctionnement de ces espaces, dans un esprit d'entraide et de service (respect du bien commun, des espaces et du matériel), selon les règles établies (voir règlement intérieur).

### 3. Vie fraternelle :

La vie en communauté demande de cultiver un esprit fraternel. Cela passe par des temps conviviaux dans les lieux communs (salon, salle à manger). Les étudiants veilleront à dîner ensemble aussi souvent que possible, sans exclure aucun membre du foyer. Régulièrement, un dîner sera organisé pour tous les étudiants du foyer, avec le responsable du foyer, auquel tous les étudiants devront participer.

La vie fraternelle encourage aussi l'ouverture à chacun, avec ses différences, et particulièrement le soutien aux plus fragiles (Ex : aide au travail, courses alimentaires en commun, vaisselle par roulement, etc).

### 4. Vie spirituelle :

Le foyer est ouvert à tous, quel que soit son chemin de foi personnel. Cependant, chaque étudiant accepte le caractère catholique de ce foyer. Chacun est invité à grandir dans la foi, quel que soit son point de départ. Les étudiants seront donc invités régulièrement à participer aux temps de prière en commun (offices liturgiques, messe, temps de louange, ....). La prière personnelle est aussi encouragée.

### 5. Vie de service :

Chaque étudiant est invité, en dehors du foyer, à participer à une activité de service des autres, au sein d'un groupe catholique (aumônerie, patronage, scoutisme, ...) ou non (entraide scolaire, visite personnes âgées, bénévolat au sein d'une association, ...).

Les étudiants s'appuient sur le responsable du foyer, ainsi que sur l'aumônier du foyer, qui leur apporteront l'aide nécessaire à ce projet.

La vie au foyer demande l'adhésion à ce projet et donc au respect de ses exigences. Chaque étudiant s'engage en conséquence à l'application de cette charte.

Fait à ....., le ..... /...../.....

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Signature :

*Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »*